

XIVÈME CONGRES INTERNATIONAL DE LA SOCIÉTÉ DE SOCIOLOGIE DU SPORT DE LANGUE FRANÇAISE

**Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation – Université de Bretagne Occidentale
Brest, les 2, 3 et 4 juin 2027**

Penser les injonctions au changement : dynamiques sportives sous pression

APPEL A COMMUNICATIONS en version « réservez les dates ! »

Date limite de propositions au 15 décembre 2026

Résumé des soumissions limité à 400 mots

Le site de dépôt sera ouvert sur [Sciencesconf.org](https://sciencesconf.org) à partir du 15 septembre 2026

L'adresse de contact et le site internet du congrès seront diffusés au 1^{er} septembre 2026

Les injonctions politiques vis-à-vis des acteurs et actrices du sport ne sont pas nouvelles : dès les années 1980, la mise à l'agenda politique de la lutte contre la sédentarité ciblait déjà l'activité physique et sportive (APS) comme facteur central de santé œuvrant ainsi à l'émergence du sport-santé (Morales, 2019 ; Favier-Ambrosini, 2020 ; Perrin, Dumas & Vieille-Marchiset, 2021). Aujourd'hui encore, les reconfigurations du champ sportif sont principalement pensées à travers les dispositifs de sport-santé (Perrin, Perrier & Issanchou, 2022 ; Perrier, 2021), qui constituent le domaine où les injonctions à la transformation ont été le plus documentées. Dans un autre domaine, en 2022, le ministère de la Jeunesse et des Sports publiait un plan de « sobriété énergétique du sport », suivi, en 2024, d'un plan d'action pour « accélérer la transition écologique du sport », sommant les acteurs et actrices du champ sportif d'engager un changement profond de leurs pratiques, de leurs équipements et de leurs modes d'organisation.

Les domaines de la santé publique (Perrier & Perrin, 2024 ; Vieille-Marchiset, 2019) et de l'environnement (Bourdeau, 2021 ; Crépeau *et al.*, 2025) ne sont pas les seuls à être au centre des injonctions au changement. Sous couvert des politiques de parité et de mixité sociale, la question des rapports sociaux de genre (Guérandel et Mardon, 2022 ; Louchet & Hidri-Neys, 2018 ; Joncheray, 2018) et celle des rapports sociaux de classe (Bourbillères *et al.*, 2024), pour ne citer que ces exemples, sont parmi les sujets les plus prégnants de l'injonction au changement, au niveau local comme national. Pour autant, les reconfigurations souhaitées ou supposées en découler sont-elles réellement la traduction des réponses aux injonctions sociales, économiques, politiques ou encore médiatiques qui traversent le champ sportif ? Ou doivent-elles, aussi, être comprises comme une évolution endogène et structurelle des pratiques ? Dans quelle mesure le primat accordé aux discours du changement risque-t-il d'invisibiliser les continuités, les permanences et les résistances qui structurent ce même champ ? Ce sont ces questions que le congrès 2027 de la 3SLF invite à considérer.

La notion d'injonction est entendue ici dans une acception large. Elle désigne à la fois des prescriptions sociales soutenues par des discours publics (journalistiques, économiques, institutionnels, politiques : Alexis *et al.*, 2019) et des normes sociales qui contraignent les individus tout en faisant appel à leur responsabilité et à leur autonomie. Selon les contextes, ces injonctions présentent des niveaux de contrainte et des modalités de mise en œuvre différenciées. Pour Pianezza *et al.* (2019), elles opèrent selon une gradation allant de l'incitation légère, portée par les discours médiatiques, à la prescription impulsée par les instances d'autorité institutionnelle (ministères ou fédérations par exemple), jusqu'à l'imposition par les collectivités territoriales et les acteurs et actrices politiques locaux. Cette gradation est précieuse pour analyser les injonctions au changement dans le sport car elle permet de distinguer ce qui relève d'une pression diffuse (sans action concrète pour sa mise en œuvre, telle qu'un climat d'opinion favorable à la transition écologique par exemple), d'une incitation (comme des subventions fléchées), ou encore d'une obligation contraignante (comme une loi ou une réglementation). Cet appel à communication invite à ne pas présupposer que l'injonction produit mécaniquement le changement qu'elle préconise ou prescrit : entre la prescription et les moyens (politiques, humains, économiques) alloués à son application, s'interposent les acteurs et actrices, leurs intérêts possiblement divergents, leurs marges de manœuvre et leurs résistances. C'est pourquoi il s'agira d'interroger non seulement l'origine et la nature des injonctions au changement dans le champ sportif, la construction de leur légitimité, la manière dont elles se déploient mais aussi la façon dont les individus et les organisations les reçoivent, se les approprient, les détournent ou les contestent.

Pour répondre aux enjeux soulevés ci-dessus, l'édition 2027 du congrès de la 3SLF sera organisée autour de quatre axes structurants : 1) la permanence, les reconfigurations ou même l'invisibilisation des inégalités sociales dans un contexte de recomposition des pratiques sportives et des dispositifs publics ; 2) les effets de la nouvelle gouvernance sportive et, conjointement, des injonctions à la professionnalisation et au développement économique, sur les reconfigurations des marchés du sport, les organisations et les métiers du champ sportif ; 3) les effets de la crise environnementale et de son traitement politique sur les organisations sportives, entre adaptations et immobilisme ; enfin 4) les effets du contexte politique et économique de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) sur le métier de chercheur·se et d'enseignant·e-chercheur·se dans le champ de la sociologie du sport.

- **Axe 1 : Sport et société : injonctions plurielles, recompositions des pratiques et/ou inégalités persistantes ?**

Sur fond d'évolutions matérielles et numériques (Soulé *et al.*, 2022), les dernières décennies voient les usages du sport se reconfigurer profondément : développement des pratiques libres, diversification des formes d'engagement corporel ou encore hybridation des modalités de pratique (Augustin, 2002). Face à ces transformations, les acteurs publics et, dans une mesure croissante, les opérateurs privés marchands et non marchands (dont les fédérations), sont incités à contribuer à la réduction des inégalités qui structurent le champ sportif. Ainsi, les dispositifs se multiplient : politiques en faveur de la pratique des femmes (Ottogalli-Mazzacavallo & Garcia, 2023), programmes de socio-sport (ONPV, 2025), actions à destination des personnes handicapées (Ruffié & Ferez, 2013) ou des publics dits vulnérables (Le Yondre, 2015), prescription d'activité physique dans les politiques de santé (Perrier & Perrin, 2024). Ces dispositifs charrient avec eux un ensemble d'injonctions adressées aux pratiquant·es comme celles de bouger, de prendre soin de soi, de faire preuve d'autonomie, de s'ajuster

aux offres renouvelées et aux usages numériques, mais aussi d'inscrire sa pratique dans des cadres normatifs supposés promouvoir intrinsèquement la mixité ou encore l'émancipation.

Or, la sociologie du sport documente tendanciellement un résultat inverse. En effet, malgré la multiplication des dispositifs, les inégalités persistent et se recomposent. Ce constat constitue le nœud de cet axe. Les inégalités d'accès à la pratique varient selon le genre, l'âge, la classe sociale, l'état de santé et les territoires (zones urbaines, périurbaines, rurales, quartiers prioritaires), mais aussi selon les trajectoires biographiques, la socialisation sportive engageant différentes sphères (familiale, amicale, fédérale) et des capitaux inégalement distribués. Les discriminations en constituent un prisme particulièrement saillant, comme en témoignent notamment les débats relatifs à la pratique des personnes trans (Bohuon & Palesi, 2023) ou les controverses autour du fait religieux (Sallé & Bréhon, 2020), lesquels révèlent des clivages que les politiques d'inclusion ne parviennent pas à résorber. En matière de santé, les inégalités entre groupes sociaux se traduisent par des écarts d'engagement corporel que les politiques de prescription ne suffisent pas, non plus, à enrayer durablement. Ces dynamiques s'articulent à un « impératif du bien-être » (Louchet & Hidri Neys, 2018) auquel les différents groupes sociaux ne sont pas soumis uniformément, et que les réseaux sociaux numériques et les outils d'auto-quantification renforcent tout en diffusant des normes de comparaison et d'optimisation corporelle (Dalgarrondo & Fournier, 2019). En ce sens, les pratiques sportives de nature sont une illustration de ce mécanisme, puisqu'elles sont présentées comme des supports évidents de bien-être et de ressourcement, alors qu'elles cristallisent d'importantes inégalités d'accès à la nature, construites dès l'enfance (Vitores, 2025) et accentuées par l'accroissement des inégalités environnementales (Deldrève, 2023).

Cet apparent paradoxe, entre ambitions affichées et persistance des inégalités, invite à interroger les mécanismes par lesquels les inégalités se trouvent renforcées, atténuées, déplacées ou recomposées. Par exemple, certains dispositifs relèvent-ils davantage d'un *social washing* ou d'un *pinkwashing*, que d'une transformation effective des conditions de pratique ? Dans quelle mesure l'usage des politiques sportives à des fins sociales (en confondant accès au sport et résolution des problèmes sociaux) contribue-t-il à masquer la persistance des inégalités et les résistances qu'il suscite ? Cet axe invite donc à examiner de quelle manière les différents groupes sociaux reçoivent, s'approprient, contournent ou contestent ces injonctions, qu'elles prennent la forme d'innovations sociales, de dispositifs institutionnels ou de programmes ciblés, et comment ces évolutions participent à la (re)production, au déplacement ou à l'atténuation des inégalités sociales.

- **Axe 2 : Transformations des organisations et des professions sportives, reconfiguration des marchés du sport ?**

Le deuxième axe porte sur la question des transformations socio-économiques des organisations et des marchés. Sous l'effet des injonctions institutionnelles et publiques, à l'échelle locale et nationale, les actrices et les acteurs du champ sportif sont tenus de devenir des opérateurs de santé (Morales, 2019), de lien social, d'intégration, d'emploi (Falcoz, 2026), voire d'attractivité territoriale (Coussi & Féral, 2025). Il s'agit, dans cet axe, de questionner les effets de ces injonctions sur les marchés existants et sur l'ouverture de nouveaux marchés (le sport santé, la pratique sportive des seniors, des chômeur·ses ou encore des enfants, le développement du handisport, etc.) et leurs conséquences sur les organisations en décrivant la façon dont elles se positionnent (Ohl & Tribou, 2004), s'adaptent, résistent ou se transforment. Il s'agira également d'observer dans quelle mesure ces

changements représentent une opportunité de développement pour les organisations ou, à l'inverse, renforcent leur mise en concurrence (Lassalle, 2015). Par ailleurs, l'incitation au développement économique et les évolutions des politiques sportives (baisse des subventions allouées au sport, nouvelle gouvernance des conditions d'accès aux métiers de l'encadrement sportif, etc.) ont engendré un processus de professionnalisation au sein du mouvement sportif et de profonds changements organisationnels. Ces derniers se constatent au niveau des fédérations (Tribou *et al.*, 2025), des clubs (Janssoone *et al.*, 2022) ou des organisations du travail sportif de haute performance (Fleurance, 2005 ; Derycke *et al.*, 2025). Se repèrent également une diversification (Falcoz, 2026 ; Bayle *et al.*, 2021), une redéfinition des métiers ainsi qu'une recomposition des identités professionnelles (Marsac, 2021). Considérant ces éléments, cet axe invite les contributeur·ices à interroger les promesses de la professionnalisation, son dynamisme et même l'injonction au professionnalisme face au modèle traditionnel du bénévolat.

De même, la nouvelle gouvernance du sport pourra être abordée ici, à la suite de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et la mise en place d'un nouveau modèle d'organisation administrative et de financement du sport français. Dotée d'une autonomie de gestion renforcée, l'Agence nationale du sport (ANS) (Lopez & Morteau, 2024) constitue la clé de voûte de ce modèle, en tant que nouvel opérateur des politiques sportives de l'État censé contribuer à leur efficacité. L'impulsion de ce nouveau modèle de gouvernance se caractérise par un mouvement d'agencification (Chevallier, 2021) porteur d'injonctions à destination du mouvement sportif. En plaçant la focale de l'échelon local à celui international, les contributions pourront analyser de quelle(s) manière(s) les organisations sportives reçoivent et opérationnalisent ces injonctions, qu'il s'agisse des labellisations, des programmes de financement de l'ANS (Programme "Impulsion sport") ou encore des plans de féminisation, ceci en interrogeant les logiques de pilotage, d'évaluation et de valorisation qui en définissent la mise en œuvre. Dans une perspective critique, il s'agira d'interroger la manière dont le mouvement sportif s'empare de ces nouvelles politiques en apportant des éléments de compréhension à des interrogations du type : qu'en est-il de l'application de la loi du 2 mars 2022 imposant la parité dans les instances dirigeantes sportives (Caprais, 2024) ? Comment les clubs professionnels intègrent-ils en pratique les logiques de la responsabilité sociale des entreprises (François *et al.* 2019) et/ou de la redéfinition des projets sportifs fédéraux et territoriaux (Chevallier, 2021) ? Enfin, les contributions pourront revenir sur le rôle des institutions (État et organes déconcentrés, collectivités territoriales) dans l'évolution des modèles d'organisation du sport amateur, dont l'injonction à la professionnalisation et à la modernisation des gouvernances n'est pas sans rencontrer des limites, voire des résistances (Andreff, 2025).

- **Axe 3 : Adaptation, transition, bifurcation ? Le sport en contexte d'urgence écologique**

Le troisième axe propose de traiter de la crise environnementale (Pörtner *et al.* 2023) qui désigne l'urgence climatique, la perte de biodiversité et leurs effets respectifs sur les sociétés humaines. Ces répercussions touchent également le champ du sport. Le changement climatique, les risques environnementaux et les événements climatiques afférents (canicules, tempêtes, etc.) sont, en effet, susceptibles de perturber les méga-événements sportifs et obligent les professionnel·les (Mourey *et al.* 2020) et les pratiquant·es (Crépeau *et al.*, 2025) à s'adapter. En retour, les pratiques sportives impactent le climat, les écosystèmes et la biodiversité. Il peut s'agir d'effets globaux, comme les émissions de CO₂ liées aux mobilités des pratiquant·es et des supporter·ices, de la consommation de matériel sportif ou encore de la construction d'équipements. Mais il est également question d'impacts locaux sur les

milieux de pratique (Mounet *et al.*, 2004), tels que l'érosion des sols, le dérangement de la faune sauvage, la destruction de la flore et, de manière générale, la modification des milieux physiques et biotiques.

Face à ces enjeux, le sport de haut niveau, le sport scolaire, les fédérations, les entreprises, les grands événements sportifs internationaux et les manifestations locales, comme les pratiquant·es autonomes, sont, dans une certaine mesure, exhorté·es à répondre à de nouvelles exigences. Mais ces injonctions insufflent-elles réellement une reconfiguration des relations entre sport et environnement et, si oui, selon quelles modalités et quelle temporalité ? La gouvernance des sports de nature, par exemple, reste adossée à un modèle de gestion basé sur un développement maîtrisé (Falaix, 2015) organisé selon une démocratie des porte-paroles (Rech & Mounet, 2011). Ce modèle génère des controverses récurrentes, mais aussi des inégalités de participation des citoyen·nes aux décisions environnementales (Thiann-Bo Morel, 2019). Le milieu scolaire n'échappe pas à ces considérations, et l'éducation au développement durable en EPS se limite souvent à des actions de sensibilisation ponctuelles (Gottsmann & Hugedet, 2024), ce qui échoue à engager une transformation en profondeur du système et/ou à réduire les inégalités d'accès à la nature. En ce qui concerne les organisations sportives, les travaux d'Alan Le Quellec (à paraître) montrent que les politiques de responsabilité sociale des entreprises dans le sport correspondent à des stratégies de rationalisation qui permettent d'intégrer la contrainte écologique sans rompre avec le modèle de croissance économique. Enfin, à l'échelle des pratiquant·es, les injonctions institutionnelles se montrent finalement plus « morales » que réellement incitatives à la conversion écologique (Coulangeon *et al.*, 2023) et aux pratiques s'inscrivant dans une norme écocitoyenne (Ginsburger, 2020). Ainsi, ces injonctions, tout autant que la manière dont les acteurs et actrices du champ y répondent, s'inscrivent dans une écologie dominante, c'est-à-dire, individualisante et dépolitisée (Comby, 2023). Si le champ sportif s'adapte, en des proportions qui varient selon les contextes, il semble dans l'incapacité de remettre en question le modèle capitaliste qui le gouverne.

En définitive, cet axe pourra interroger l'effet des changements environnementaux globaux sur le champ sportif et sur les activités récréatives en général : quelles mesures d'adaptation sont mises en œuvre, ou non, par les politiques publiques, les organisations et les pratiquant·es ? Mais aussi, et surtout, dans quelle mesure les injonctions sur la transition écologique façonnent-elles (ou non) l'organisation du monde sportif : comment les pratiques et usages du sport sont-ils pénétrés et modelés par les injonctions d'écologisation ? Comment, et sous quelles formes, les sportif·ves et les organisations intègrent-ils·elles ou détournent-ils·elles la « norme écocitoyenne » ? Les transformations annoncées (manifestations durables, protection de la biodiversité, etc.) représentent-elles de réelles transformations ou un verdissement de façade (Berlan *et al.*, 2022) ?

- **Axe 4 : Contexte politique et économique de l'enseignement supérieur et de la recherche : quelles transformations de nos métiers et de nos pratiques ?**

Enfin, le quatrième axe s'intéresse à la place des savoirs et des sciences sociales du sport face aux évolutions des politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), aux injonctions à l'autonomisation des universités (loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités) et aux pressions politiques et médiatiques (accusation de *wokisme* ou de militantisme visant des travaux portant sur le port du voile dans le sport, mobilisant le concept de race, ou traitant des inégalités persistantes et des violences sexistes et sexuelles, pour ne citer que ces exemples). Dans une période de baisse des financements alloués à l'ESR, voire de remise en cause de la place des sciences en général et des sciences sociales en particulier dans les décisions politiques et

dans la recherche (Fassin, 2023 ; Latour, 2005 ; Rosa, 2018), il semble important de questionner nos conditions de travail en tant que chercheur·ses et enseignant·es chercheur·ses en sociologie des activités physiques et sportives, ainsi que la place de nos recherches au sein de la société.

La montée des financements sur projet et l'essor des recherches commanditées transforment les conditions d'exercice du métier de chercheur·se et son organisation (Jouvenet, 2011). L'autonomie scientifique, longtemps garantie par des dispositifs institutionnels relativement stabilisés, tend à se reconfigurer dans des relations contractuelles et partenariales où elle doit être continuellement redéfinie (Beurier, 2022). Dans le champ du sport comme ailleurs, la recherche-action (Lewin, 1948 ; Lefrançois, 1997), la sociologie d'intervention (Bernardeau-Moreau, 2014) ou les démarches collaboratives (Beurier, 2022) redéfinissent les rapports entre production de savoirs et action publique ou fédérale, et entre chercheur·ses et enquêté·es. Ces formes d'engagement nécessitent de réfléchir aux modalités d'interactions et de régulations au sein des collectifs mêlant acteur·trices et chercheur·ses (Garcia-Arjona, Paget & Rech, 2025). Dans cette perspective, les contributions pourront enrichir cet axe en décrivant la manière dont la recherche par projet transforme le métier de chercheur·se, tant dans sa démarche méthodologique, théorique que dans sa posture (Charrier *et al.*, 2025 ; Gardien, 2013) et jusque dans la production des résultats et de leurs modalités de diffusion (Joncheray & Richard, 2025 ; Soulé & Boutroy, 2025 ; Nuytens & Neys, 2021). *In fine*, c'est le renouvellement de la déontologie du·de la chercheur·se que les contributeur·rices sont invité·es à interroger (nouvelles règles RGPD, comité d'éthique de la recherche, recherche ouverte, etc.). Dans quelle mesure ces transformations se présentent-elles comme des opportunités pour innover, par exemple, par la diversité des supports de diffusion, du travail en pluridisciplinarité, voire en interdisciplinarité, *via* les sciences ouvertes ? La question de la valorisation des résultats peut aussi être interrogée, sur fond de « course à la publication » liée à des indicateurs de performance qui modifient profondément les temporalités et le sens même de l'activité de recherche (Soulé, 2021).

Sur le plan méthodologique, les contributeur·rices pourront également faire état de leur boîte à outils d'enquête, en analysant leurs usages des nouvelles technologies, et tout particulièrement des outils d'intelligence artificielle générative ou au contraire leur inscription dans une posture d'objection de conscience (Atelier Ecopol, 2025) face à leur mobilisation croissante dans le milieu de la recherche comme de l'enseignement, et aux transformations qu'elles augurent.

- **Autres thématiques :**

Des propositions hors thème sont possibles. Elles doivent rester dans le champ de la sociologie du sport en langue française.

Bibliographie

Alexis, L., Appiotti, S., & Sandri, É. (2019). Les injonctions dans les institutions culturelles. Présentation du supplément par les collaborateurs. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 193(S1), 5-12. <https://doi.org/10.3917/enic.hs8.0005>

Andreff, W. (2025). *Sport et économie au XXI^e siècle*. La Découverte.

Atelier Ecopol (2025). Face à l'IA générative, l'objection de conscience. *ATelier d'ÉCOlogie POLitique*. <https://doi.org/10.58079/1591s>

Augustin, J.-P. (2002). La diversification territoriale des activités sportives. *L'Année sociologique*, 52(2), 417-435. <https://doi.org/10.3917/anso.022.0417>

Bayle, E., Bonomi, A., Caneppele, S., & Chappelet, J.-L. (2021). *La régulation du sport mondial* (Université de Lausanne).

Berlan, A., Teulières, L., & Carbou, G. (2022). *Greenwashing : Manuel pour dépolluer le débat public*. Seuil.

Bernardeau-Moreau, D. (2014). Sociologie d'intervention : historique et fondements. *Revue européenne des sciences sociales*, 52-2, 191-220.

Beurier, A. G. (2022). La « recherche collaborative » en environnement : des pratiques innovantes aux dynamiques normatives. Le cas de l'appel à projets de recherche « Quels littoraux pour demain ? » du programme Environnement de la Fondation de France (2011-2017). *Émulations, revue de sciences sociales*. <https://doi.org/10.14428/emulations.varia.037>

Bohuon, A., & Pallesi, L. (2023). Ne plus se laisser prendre à leurs Jeux. Transidentité et intersexuation versus la bicatégorisation sexuée. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, (158), 61-75.

Boucher, W., François, A. & Dermit-Richard, N. (2021). Hybridité des formes d'engagement sociétal et financement public. L'exemple du football professionnel français. *Movement & Sport Sciences - Science & Motricité*, 111(1), 63-75. <https://doi-org.scd-proxy.univ-brest.fr/10.1051/sm/2020021>.

Bourdeau, P. (2021). Dilemmes de transition. Les destinations françaises de sports d'hiver entre agir créatif, inerties et maladaptation. *Géocarrefour*, 95(2). <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.18943>

Bourbillères, H., Evrard, B., & Charrier, D. (2024). Les événements sportifs récurrents à Paris face aux injonctions de mixité sociale. *Staps*, 148(5), 21-42. <https://doi.org/10.3917/sta.148.0021>

Caprais, A. (2020). *La place et le rôle des femmes dans la gouvernance des fédérations sportives françaises*. Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne.

Charrier, D., Hénaff-Pineau, P., Michel, S. & Parmantier, C. (2025). « Construire la bonne distance aux acteurs : l'exemple de recherches contractuelles sur le « sport santé » en territoires. Dans J. Jouve, L. Martel, L. & Sébilleau A. *Recherches collectives en management du sport. Réflexions et critiques* (pp. 145-162). Rennes : PUR.

Chevallier, J. (2021). Une agence pour le sport. Dans *Le sport au carrefour des droits. Mélanges en l'honneur de Gérard Simon* (p. 31-42). <https://shs.hal.science/halshs-03361023>

Comby, J.-B. (2024). *Écolos, mais pas trop... : les classes sociales face à l'enjeu environnemental*. Liber/Raisons d'agir.

Coulangeon, P., Demoli, Y., Ginsburger, M., & Petev, I. (2023). *La conversion écologique des Français : Contradictions et clivages*. PUF.

Coussi O. & Féral B. (2025) Pour en finir avec l'injonction à l'attractivité : l'intelligence territoriale comme vecteur de production de la valeur publique. In Bruno Lapeyronie ; Arnaud Saurois; Bastien Viollet. *Les événements sportifs territoriaux. Défis et perspectives*, Territorial éditions, pp.121-135, 2025, Presses universitaires du sport (PUS),

Crépeau, A.-S., Clémence, P.-M., Marc, L., & Ba, M.-M. (2025). Pratiquer les sports de nature estivaux en moyenne montagne. Modalités d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique. *Leisure/Loisir*, 0(0), 1-29. <https://doi.org/10.1080/14927713.2025.2539699>

Dalgalarrondo, S., & Fournier, T. (2019). Introduction. Les morales de l'optimisation ou les routes du soi. *Ethnologie française*, 49(4), 639-651. <https://doi.org/10.3917/ethn.194.0639>

Deldrève, V. (2023). Inégalités environnementales. Dans *Écologie. Le vivant et le social*. (p. 349-355). La Découverte.

Derycke, S., Julla-Marcy, M., Richard, R., Forté, L., Hanon, C. & Joncheray, H. (2025). Les athlètes de haute performance et leurs staffs : dynamiques organisationnelles et rapports de pouvoir. *Movement & Sport Sciences - Science & Motricité*, 129, 91–102.

Falcoz, M. (2026). Parlons des métiers du sport. Procédés rhétoriques sur le marché des métiers du sport. *Staps*, Pub. anticipées(0), I123-XIX. <https://shs.cairn.info/revue-staps-2025-0-page-I123?lang=fr>.

Falaix, L. (2015). Sports de nature et décentralisation. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, (Vol.6, n°1), Article Vol.6, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10820>

Fassin, D. (2023). *La recherche à l'épreuve du politique*. Textuel.

Favier-Ambrosini, B. (2020). *Émergence, construction et diffusion du sport-santé : Les Réseaux Sport-Santé Bien-Être : d'une politique publique nationale aux ajustements locaux*. Thèse de doctorat, Paris Est. <https://theses.fr/2020PESC2002>

Fleurance, P., Burlot, F., Claude, L., Macquet, A.-C. & Mignon, P. (2005). Étude nationale sur « les activités rémunérées ou indemnisées autour des Sportifs de Haut Niveau » : Qu'est-ce que travailler dans l'environnement du Sportif de Haut Niveau et produire ensemble de la performance ? *Continuités et ruptures dans l'évolution des activités professionnelles autour des Sportifs de Haut Niveau*. Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP).

François, A., Bayle, E., & Mutter, O. (2019). RSE et organisateurs d'évènements sportifs. Etat des lieux, controverses et perspectives. In Michel Desbordes ; Christopher Hautbois. *Management global du sport. Marketing, gouvernance, industrie et distribution*, Amphora, pp.131-161

François, A., Boucher, W., & Braillard, T. (2023). *De la responsabilité à l'utilité sociale du sport : Un secteur au défi de changements sociétaux*. Éditions L'Harmattan.

Garcia, M.-C., & Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2022). La féminisation du sport fédéral : Une affaire de petites et jeunes filles ? *Agora débats/jeunesses*, N° 90(1), Article 1.

Garcia-Arjona, N., Paget, E. & Rech, Y. (2025). Interactions et négociations dans une recherche partenariale en « management du sport » : l'exemple d'un programme sur l'impact territorial des loisirs pédestres sur le littoral. Dans J. Jouve, L. Martel & A. Sébilleau (éd.). *Recherches collectives en management du sport. Réflexions et critiques* (pp-125-144). Rennes : PUR.hal-04934243

Gardien, E (2013). Embarquement du chercheur : de l'hybridation des savoirs scientifiques », *Socio-anthropologie*, 27, 35-47. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1433>

Gottsmann, L., & Hugedet, W. (2023). Vers un nouveau modèle sportif durable ? *Staps*, Pub. Anticipées (0). <https://doi.org/10.3917/sta.pr1.0080>

Guérandel, C., & Mardon, A. (2022). Introduction. Socialisations de genre durant la jeunesse : La part du sport. *Agora débats/jeunesses*, 90(1), 58-69. <https://doi.org/10.3917/agora.090.0058>

Janssoone, P.-Y., Feuillet, A., Jéöl, M. & Terrien, M. (2022). Les modèles économiques des associations sportives : le cas des clubs de handball du nord de la France. *Management et Organisations du Sport*, 4(2022)

Joncheray, H. (2018). Le paradoxe du sport : Entre injonctions de santé et performance de genre : Commentaire. *Sciences sociales et santé*, 36(3), 31-36. <https://doi.org/10.1684/sss.2018.0117>

Joncheray, H. & Richard, R. (2025). Conducting Qualitative Research with Olympic and Paralympic Athletes and Staff. Dans M. Giardina, M. Donnelly & D. Waldman (eds), *The SAGE Handbook of Qualitative Research in Sport & Physical Culture* (pp. 470-483). London : SAGE. [hal-05318802](https://doi.org/10.1080/00007256.2025.2444444)

Jouvenet, M. (2011). Profession scientifique et instruments politiques : l'impact du financement « sur projet » dans des laboratoires de nanosciences. *Sociologie du travail*, 53(2), 234-252. <https://doi.org/10.4000/sdt.7881>

Latour L. (2005). *Changer de société : refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire ».

Lassalle, F. (2015). Chapitre 3. L'émergence de la stratégie des organisations sportives. *Management des organisations sportives* (pp. 61-75). EMS Éditions.

Le Quellec A. (à paraître en 2026) Les organisations sportives et « l'isomorphisme normatif ». Comprendre l'homogénéité du traitement de la cause écologique dans les organisations sportives. In Rech, Johann et al., Artois, Presses Universitaires d'Artois, *Sociologie des organisations et management du sport*.

Lefrançois, R. (1997). *La recherche collaborative : essai de définition*. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1), 81-95. <https://doi.org/10.7202/301388ar>

Lewin, K. (1948). Action research and minority problems. In Lewin G. W. (ed.), *Resolving social conflicts* (pp. 34-46). New York : Harper & Row.

Le Yondre, F. (2015). Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle. *Informations sociales*, 187, (1), 72-78.

Louchet, C., & Neys, O. H. (2018). Les centres de remise en forme « réservés aux femmes » : Une injonction à la santé d'un nouveau genre ? *Sciences sociales et santé*, 36(3), 5-30.

Lopez, C., & Morteau, A. (2024). Quand la politique événementielle justifie une réforme de l'État: Le cas des JOP 2024 et de l'Agence nationale du sport. *Terrains & travaux*, 44(1), 119-141.
<https://doi.org/10.3917/tt.044.0119>

Marsac, A. (2021). La formation des éducateurs sportifs « nautisme » des collectivités territoriales Enjeux en termes d'identité(s) professionnelle(s) *Formation emploi*, 155(3), 181-199.
<https://doi.org/10.4000/formationemploi.9620>

Morales, Y. (2019). Action publique et injonction du « sport-santé » : Les fédérations sportives, nouvelles opératrices de santé (1980-2018). *Corps*, 17(1), 77-87.

Mounet, J. P. (2007). Sports de nature, développement durable et controverse environnementale. *Natures Sciences Sociétés*, 15(2), 162-166.

Mourey, J., Perrin-Malterre, C., & Ravanel, L. (2020). Strategies used by French Alpine guides to adapt to the effects of climate change. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 29, 100278.
<https://doi.org/10.1016/j.jort.2020.100278>

ONPV. (2025). *Pratiques sportives des habitants et équipements sportifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* (Comprendre, p. 28). Observatoire national de la politique de la ville.

Ottogalli-Mazzacavallo, C., & Garcia, M.-C. (2023). *Pour la féminisation du sport français. Bilan et perspectives sur l'évolution des licenciées et la situation des femmes dans le mouvement sportif* [Rapport de synthèse et Recommandations]. Ministère des sports.

Nuytens, W., & Neys, O. H. (2021). La circulation des savoirs en sociologie des sports et de l'éducation physique. *Sciences sociales et sport*, 2(18), 200-p. hal-03504199/

Ohl, F., & Tribou, G. (2004). *Les marchés du sport. Consommateurs et distributeurs*. Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.tribo.2004.01>

Perrier, C. (2021). Reconfigurations du mouvement sportif français face aux injonctions normatives du « sport-santé ». Le cas du « basket santé ». *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.15701>

Perrier, C. & Perrin, C. (2024). Quand l'État veut « faire bouger ». Émergence de la prescription de l'activité physique dans les politiques de santé françaises. *Regards croisés sur l'économie*, (35), pp.134-144.

Perrin, C., Dumas, A., & Vieille Marchiset, G. (2021). L'activité physique comme objet de santé publique : Fabrique, diffusion et réception des nouvelles normes de santé active. *SociologieS*.

Perrin, C., Perrier C. & Issanchou D., (dir) (2022). *Bouger pour la santé : Analyse sociologique d'une injonction contemporaine*. PU GRENOBLE.

Pianezza, N., Navarro, N., & Renaud, L. (2019). Pour une archéologie de l'injonction : Leitmotivs dans la presse autour des projets numériques patrimoniaux. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 193(S1), 27-38. <https://doi.org/10.3917/enic.hs8.0027>

Pörtner, H.-O., Roberts, D. C., Tignor, M. M. B., Poloczanska, E. S., Mintenbeck, K., Alegría, A., Craig, M., Langsdorf, S., Löschke, S., Möller, V., Okem, A., & Rama, B. (Éds.). (2022). *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*.

Rech, Y., & Mounet, J.-P. (2011). Les sports de nature en débat. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 2, n° 3. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9085>

Rosa, H. (2018, 2021, 2025). *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*. Paris, La Découverte, 714 p.

Ruffié, S., & Ferez, S. (Éds.). (2013). *Corps, Sport, Handicaps. L'institutionnalisation du mouvement handisport (1954-2008) : Tome 1. Téraèdre*.

Sallé, L., & Bréhon, J. (2020). La radicalisation dans le sport au prisme de la sociologie de Norbert Elias : des commérages aux logiques de l'exclusion. *Staps*, 128(2), 61-79.

Soulé, B., Perrin, C., & Marchant, G. (2022). La numérisation de l'activité physique et des loisirs corporels : enjeux individuels et sociaux du « sport connecté ». *Loisir et Société / Society and Leisure*, 45(3), 454-465. <https://doi.org/10.1080/07053436.2022.2140970>

Soulé, B. & Boutroy, E. (2025). Réussir à innover en matière de prévention des risques : de la recherche-action collaborative à la mise en retrait des chercheurs. Dans J. Jouve, L. Martel & A. Sébilleau. *Recherches collectives en management du sport. Réflexions et critiques* (pp. 145-162). Rennes : PUR.

Thiann-Bo Morel, M. (2019). Tensions entre justice environnementale et justice sociale en société postcoloniale : Le cas du risque requin. *Vertigo : la revue électronique en sciences de l'environnement*, 19(1). <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2019-v19-n1-vertigo04936/1065416ar/resume/>

Tribou, G., Dermit, N. & Mahmoudi, R. (2025). *Management du sport : Marketing et gestion des clubs sportifs*. (6e édition). Dunod.

Vieille Marchiset, G. (2019). Activités physiques et santé : une conversion des corps en marche. *Corps*, N° 17(1), 65-76. <https://doi.org/10.3917/corp1.017.0065>

Vitores, J. (2025). *La nature à hauteur d'enfants : Socialisations écologiques et genèse des inégalités*. La Découverte.

Lieu du congrès

Université de Bretagne Occidentale, 20 avenue Le Gorgeu, 29238 Brest Cedex 3

Station de tramway « Université »

Calendrier prévisionnel

- Juillet 2026 : première diffusion de l'appel à communication
- Septembre 2026 : deuxième diffusion de l'appel à communication
- 15 décembre 2026 : date limite réception des résumés de proposition de communication (site de dépôt communiqué début septembre). Attention : si les propositions de communications recevables sont suffisamment nombreuses, il n'y aura pas de relance de l'appel à communication. Nous vous encourageons vivement à déposer vos résumés sans compter sur une relance
- 29 janvier 2027 : date limite de retour des expertises
- 1^{er} février 2027 : ouverture des inscriptions
- 8 mars 2027 : envoi du préprogramme
- 8 avril 2027 : date limite de réception des inscriptions
- 7 mai 2027 : envoi du programme définitif
- 1^{er} juin 2027 : journée du Réseau des Jeunes Chercheurs
- 2, 3 et 4 juin 2027 : déroulement du Congrès à Reims

Évènements proposés en cours de programmation

- Deux conférences plénières de deux personnalités francophones invitées, le mercredi 2 juin en matinée, et le vendredi 4 juin en matinée.
- Dîner de gala des congressistes le jeudi 3 juin 2027, après l'AG de la 3SLF à 16h30.

Comité d'organisation local

DERYCKE Sylvaine, maîtresse de conférences

GONTIER Camille, maître de conférences

GRUAS Léna, maîtresse de conférences

JUMELAIS Luc, doctorant

MICHOT Thierry, professeur des universités

RENOUX Anne, maîtresse de conférences

REY Lucie, maîtresse de conférences